



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 1 SEPTEMBRE 2025**

Effectif statutaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, GAUDIN David, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GESTRAUD Samuel, GRIMAULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSES : -

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Sylvie ROSEAU

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2025-59 DU 01-09

RH : CRÉATION DE POSTE D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION 14.83/35^{ème}

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour le bon fonctionnement du service Accueil Périscolaire, Restaurant scolaire, il convient de recruter un agent à temps non complet 14.83/35^{ème} heures par semaine. Il faut donc créer un poste d'adjoint territorial d'animation à temps non complet à compter du 1 septembre 2025.

L'agent peut être recruté en tant que contractuel.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'accepter la création du poste d'adjoint territorial d'animation à temps non complet de 14.83/35^{ème} heures par semaine à partir du 1 septembre 2025.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le conseil municipal accepte la création du poste d'adjoint territorial d'animation à temps non complet de 14.83/35^{ème} heures par semaine à partir du 1 septembre 2025.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Etriché, le 4 septembre 2025

Secrétaire de Séance
Sylvie ROSEAU

Le Maire
David LAGLEYZE

